

SARL 3PAR

SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 €

Siège social : 6, allée Cardinal de Givry

21000 DIJON

978 315 141 R.C.S. Dijon

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 19 juin, à 08 heures 00,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Monsieur Gilles POISSONNIER, gérant non associé préside la séance.

Il constate, selon la feuille de présence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie des lettres de convocation,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la gérance,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Constatation que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

CA fccf. FP

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à – 34 202,63 €, en totalité au compte « Report à nouveau », qui ressortira ainsi à – 162 075,86 €.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions conclues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que le compte courant de Monsieur Gilles POISSONNIER, associé gérant, est de 0,00 € et que ce dernier n'a touché aucune rémunération pour l'année 2025.

La société prend en charge les cotisations obligatoires de Monsieur Gilles POISSONNIER ainsi que le remboursement de ses notes de frais sur justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que le compte courant de Madame Marie-Claire POISSONNIER, associée, est de 6 000,00 € et que ce dernier n'a touché aucune rémunération pour l'année 2025.

La société prend en charge les cotisations obligatoires de Madame Marie-Claire POISSONNIER ainsi que le remboursement de ses notes de frais sur justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

 JCCP

FP

SEPTIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que le compte courant de la SARL Cabinet de Gestion et de Participations, associé, est de 324 936,90 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RESOLUTION

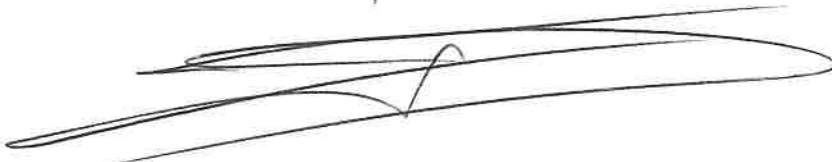
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et les associés.

Pour la SARL Cabinet de Gestion et de Participations, Monsieur Gilles POISSONNIER



Monsieur Florent POISSONNIER



Madame Marie-Claire POISSONNIER



1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 3PAR - SIREN : 973315141							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12						Néant ☐	
				Exercice N clos le 31/12/2025		N-1	
				Brut	Amortissements, provisions	Net	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		autres immos incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS		
		Autres immos corporelles	AT		AU		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières		BH		BI			
Total (II)			BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 293 000	BU	1 293 000	1 293 000
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	1 736	CA	1 736	1 975
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE		
Disponibilités		CF	277	CG	277	442	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	1 986	CI	1 986	1 833	
	Total (III)	CJ	1 296 999	CK	1 296 999	1 297 250	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
Total général (I à VI)			CO	1 296 999	1A	1 296 999	1 297 250
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks			créances	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise						3PAR - SIREN : 375315141		Néant ☐	
						Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)					DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)				EK				
	Réserve légale (3)					DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE			
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1				
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)				EJ				
	Report à nouveau					DH	-127 873		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	-34 202	-127 872	
	Subventions d'investissement					DJ			
	Provisions réglementées					DK			
TOTAL (I)					DL	-161 076	-126 873		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM			
	Avances conditionnées					DN			
	TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP			
	Provisions pour charges					DQ			
	TOTAL (III)					DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS			
	Autres emprunts obligataires					DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	703 953	689 974	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI		292 137		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	12 443	47 612	
	Dettes fiscales et sociales					DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ			
	Instrument financier à terme					D1			
	Autres dettes					EA	741 679	394 400	
Compte de régl.	Produits constatés d'avance (4)					EB			
	TOTAL (IV)					EC	1 458 075	1 424 123	
Écart de conversion passif et différence d'évaluation					ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	1 296 999	1 297 250		
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C				
			- Écart de réévaluation libre		1D				
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E				
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	12 443		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			



3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3PAR - SIREN : 378325141		Exercice N				Néant ☐		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
						Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue - biens	FD		FE		FF		
	Production vendue - services	FG		FH		FI		
	Chiffre d'affaires nets	FJ		FK		FL		
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	35 002	1
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	35 002	1
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS			
	Variation de stocks (marchandises)				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)				FW	14 321	115 765	
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	5 972	1 151	
	Salaires et traitements				FY			
	Cotisations sociales (10)				FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA			
			- dotations aux dépréciations		GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				G1			
	Autres charges (12)				GE		1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	20 293	116 917	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	14 709	-116 916	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur dépréciations				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO			
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP		1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	48 911	11 514	
	Différences négatives de change				GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	48 911	11 514	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-48 911	-11 513	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					GW	-34 202	-128 429	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3PAR - SIPEN : 9733-5141		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (VII)	HD		557
Charges exceptionnelles (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		557
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
Total des produits (I + III + V + VII)	HL	35 002	559
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	69 204	128 431
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)	HN	-34 202	-127 872
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))	IG		
(3) Dont crédit-bail mobilier	HP		
(3) Dont crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8	
dont cotisations facultatives Madelin A10		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs	

certifié conforme

